Sir Francis Burdett, Bart.,

Foremark.

Ulrich Middeldorf

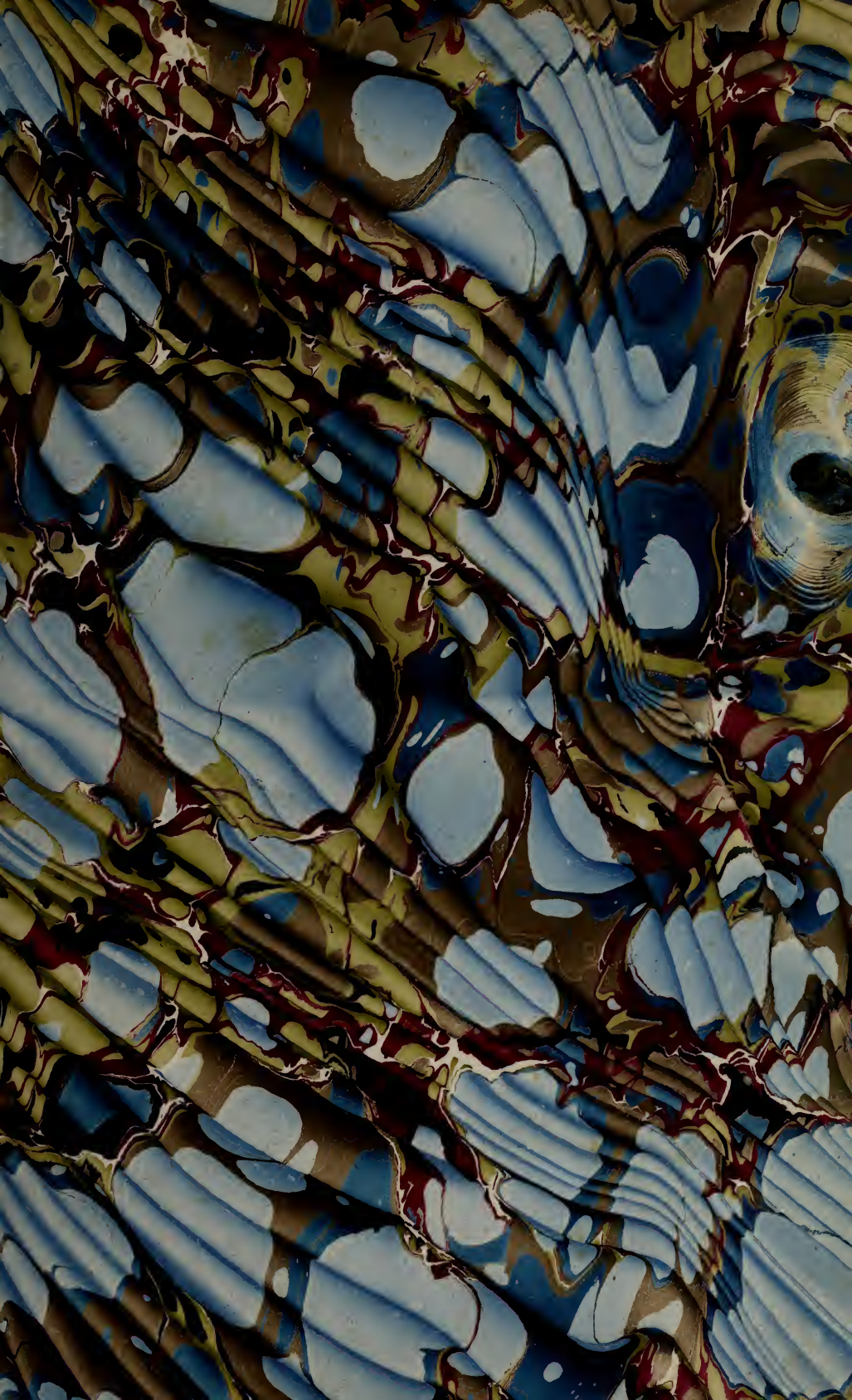

cN

8359. a. 6

1732 **FORGEAIS** (Arth.). Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine. *Paris*, 1858-1874, 6 vol. in-8, demi-chag. rouge, dos très or. à petits fers dor., tête dor., n. r. (Re. de 'lépoque). 4.250 fr.

Très bel ex. composé : Notices sur des plombs historiés, 1858.

Numismatique de corporations Parisiennes. Métiers, etc. 470 fig. 1874. (beaucoup plus complet que l'éd. de 1862).

2e série. Enseignes de Pélerinages, 1863, 170 fig. 3e série. Variétés numismatiques, 1864, 300 fig. 4e série. Imageries religieuses, 1865, 128 fig. 5e série. Numismatique populaire, 1866, 350 fig.

33812 **FORGEAIS** (A.). Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine. *P.*, 1862-74, 6 vol. gr. in-8, rel. demi-vélin, p. de t. au dos, non rogné, couv. cons. (18) 600 Fr.

I. Méreaux des corporations de métiers. — II. Enseignes de pélerinages. — III. Variétés numismatiques. — IV. Imagerie religieuse. — V. Numismatique populaire. — VII. Corporations parisiennes. — *Avec figures.*

NOTICE

SUR DES

PLOMBS HISTORIÉS

TROUVÉS DANS LA SEINE,

ET RECUEILLIS PAR

ARTHUR **FORGEAIS**,

Fondateur-Président de la Société de Sphragistique, Membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.

PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, QUAI DES ORFÈVRES, 54,

ET CHEZ DUMOULIN, LIBRAIRE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.

IMPRIMÉ CHEZ BOUCQUIN, RUE DE LA SAINTE-CHAPELLE, 5.

1858.

NOTICE

SUR DES

PLOMBS HISTORIÉS

TROUVÉS DANS LA SEINE,

COMPRENANT :

LES ENSEIGNES DE PÈLERINAGE, LES JETONS DE CONFRÉRIES,
LES JETONS DE CORPORATIONS,
LA NUMISMATIQUE,
ET DIVERS AUTRES OBJETS ÉGALEMENT EN PLOMB.

ENSEIGNES DE PÈLERINAGE.

On appelle *enseignes* tous objets de métal, médaille, bijou, figurine, qui s'attachaient à la *Bérette*, aux XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles. La petite vierge de plomb cousue sur le bonnet de Louis XI était une enseigne.

Gabrielle d'Estrées en portait de plus riches. Dans l'inven-

taire de ses bijoux, on en trouve tout un chapitre. Trois d'entre elles sont évaluées *vingt-cinq mille écus.*

Le père Daniel, *Trésor des Merveilles de Fontainebleau*, écrivait en 1620 :

« J'ay mémoire qu'il y a environ 20 ans, que l'on m'y montra une petite » image de plomb représentant la Vierge, que l'on tenait estre la mesme » que Louis XI portait ordinairement à son chapeau, de laquelle parle » Philippe de Commines, au livre second de ses Mémoires, chapitre VIII. » Et de fait, j'ay ouï dire à plusieurs anciens de ce lieu qu'ils avaient » appris que c'estait la mesme. Mais retournant voir ce cabinet depuis peu, » je l'y ay cherchée et ne l'ay pu trouver; ce qui me fait croire que comme » elle estait petite, environ la longueur d'un doigt, elle peut estre égarée. » Elle estait alors attachée au velours de ces armoires. »

La plupart de ces images se fondaient dans des moules en pierre d'ardoise ou en pierre de Munich (*speckstein*), celle-là qu'on emploie pour la lithographie. Je ne saurais mieux faire que de donner le dessin d'une des faces de ces moules. On voit, par le relief que j'en ai tiré, les jets qui conduisent le métal dans chaque forme. La Seine a fourni plusieurs de ces moules. Celui-ci est en pierre d'ardoise et en a été retiré en décembre 1856, au pont Saint-Michel. (*Voir la gravure à la suite de cet article.*)

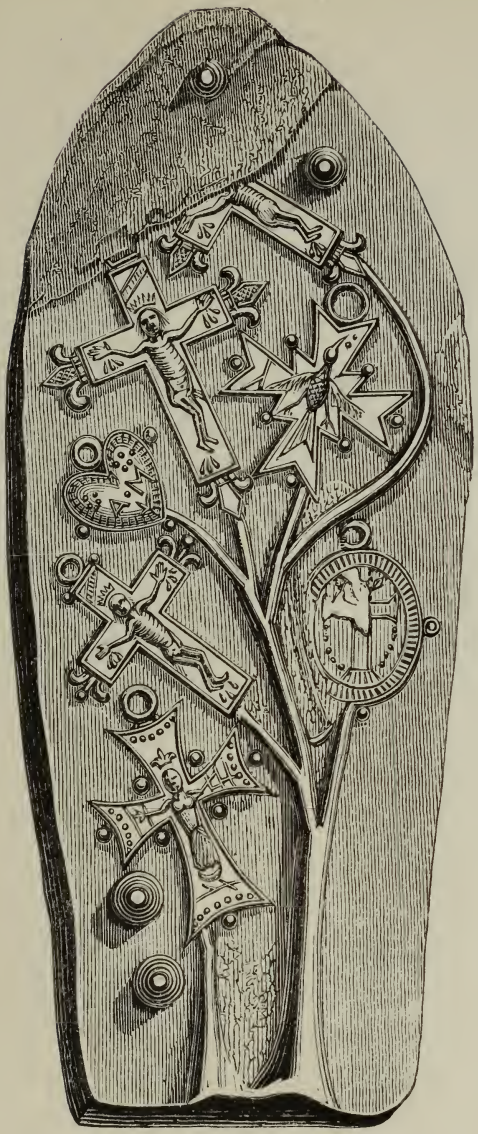

Image en plomb du XIVe siècle, trouvée au Pont-au-Change en 1849 (1).

Cette enseigne représente dans le champ le Christ assis sur une chaière à dos peu élevé; il étend la main vers Marie-Magdeleine, qui est prosternée devant lui dans une position suppliante; il semble qu'elle vienne de répandre sur les pieds de Jésus-Christ le parfum rappelé par le vase indiqué au-dessus de la sainte. A côté de ce vase est un écusson que l'on peut blasonner ainsi: *D'or à quatre pals de gueules*, qui est Arragon.

A gauche, derrière le Christ, un autre écusson qui est d'Anjou ancien, *semé de France au lambel de gueules*, avec une bande d'argent pour brisure, qui est Sicile-Tarente.

Autour se lit la légende suivante : *SIGNUM : BEATE : MARIE : MAGDALENE ;* et dans le champ : *SANCTI : MAXIMIN* :

En considérant cette enseigne attentivement, il n'est pas difficile d'y remarquer tous les caractères d'un monument du XIVe siècle; elle rappelle la mémoire du culte que l'on rendit avec tant de ferveur à sainte Marie-Magdeleine, pendant le

(1) Nous avons communiqué à M. Hucher une empreinte de ce plomb, qu'il a reproduite dans une brochure ayant pour titre : *Des Enseignes de pèlerinage.*

moyen-âge, dans le couvent de Saint-Maximin, en Provence.

M. l'abbé Faillon, dans son *Histoire des Monuments inédits sur l'apostolat de Marie-Magdeleine,* donne des détails fort curieux sur le pèlerinage à Saint-Maximin et sur la fabrication de ces enseignes en plomb.

« Les gentils hommes signalaient leur piété envers sainte Magdeleine » en ordonnant qu'après leur mort on transportât leurs restes à Saint- » Maximin ou à la Sainte-Baume pour y être inhumés, ou en y fondant » des prières ou d'autres bonnes œuvres pour eux et pour leur famille. Le » commun des pèlerins se contentait de gagner l'indulgence attachée à » la visite de ces saincts lieux et en rapportait une petite image de plomb » représentant sainte Magdeleine. *On coulait de ces images dans des* » *moules en fer ou en cuivre qui appartenaient à la sacristie du couvent;* » *et il n'y avait d'autres marchands autorisés à faire ce commerce dans* » *le pays que ceux à qui le sacristain remettait ces moules.* Les choses » persévérèrent ainsi jusqu'après la contagion qui ravagea la Provence » sous la reine Jeanne, et changea en quelque sorte la face de ce pays. » Après ce fléau, il arriva que plusieurs personnes de Saint-Maximin, ou » qui étaient venues s'y fixer, firent graver de nouveaux moules et vendirent » des images de plomb aux pèlerins; mais, soit que la sacristie fût privée » par là d'une petite redevance, soit que ces nouvelles images fussent trop » défectueuses pour porter le public à la dévotion, les religieux s'élevèrent » contre ce commerce non autorisé par eux et portèrent l'affaire de ces » images au jugement du roi et de la reine. Louis de Tarente et Jeanne » écrivirent, en conséquence, aux magistrats de Saint-Maximin, le » 29 avril 1354, que si la coutume contraire alléguée par les religieux » était certaine, ceux-ci devaient être maintenus dans leur possession, et » que, dans ce cas, on eût à défendre à tous marchands, sous menace de » grièves peines, de vendre de ces sortes d'images dans le lieu de Saint- » Maximin sans y être autorisé par le prieur. Il y a lieu de croire que les » religieux furent maintenus, car la coutume qu'ils alléguaient en leur » faveur remontait au moins à l'année 1311. »

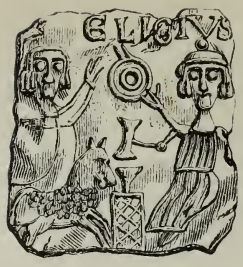

Plaque en plomb représentant saint Eloi forgeant sur une enclume ; il semble accepter de la main gauche une bougie roulée que vient de lui offrir un personnage debout devant lui ; à côté de ce personnage est un cheval. On sait que saint Eloi était invoqué pour les chevaux. Une prose pour sa fête, dans l'ancien Missel d'Amiens, dit :

« Qui non negas opem brutis,
Auge nobis spem salutis,
etc., etc. » *

D'après le caractère des figures, on peut faire remonter cette enseigne à la fin du XIIIe siècle. Deux plaques analogues ont été données par M. Rigollot, dans ses *Monnaies des évêques des Innocents*, page 187, pl. 41, nos 117 et 118.

Saint-Foix, page 51 du 5e volume de ses *Essais historiques sur Paris*, publiés en 1767, dit, d'après l'auteur de l'*Histoire de Paris*, que, pendant la captivité du roi Jean, en 1355, le prévôt des marchands et les échevins présentèrent à l'église Notre-Dame une bougie (apparemment roulée) aussi longue que le

* Toi qui ne refuses pas du secours aux bêtes,
Augmente en nous l'espoir du salut.

tour de l'enceinte de Paris. Ce don, qui se renouvelait chaque année, fut suspendu pendant les guerres de la Ligue, environ 25 ou 30 ans. En 1605, Miron, prévôt des marchands, donna, en place de la bougie, dont la mesure peut sembler à peine croyable (1), une lampe d'argent qui brûlait nuit et jour devant l'autel de la Vierge. Nous n'avons aucun document sur l'origine de ces bougies roulées, dont on trouve quelques exemples d'ex-voto dès le VIIe siècle et au XIIIe siècle (2).

Je citerai la cuve baptismale de l'église Sainte-Croix de Provins que M. Fichot, artiste archéologue, a publiée dans ses *Monuments de Seine-et-Marne*, et dont il a bien voulu nous communiquer le dessin que nous donnons ci-dessous.

(1) Cependant divers faits montrent que cette pratique était tout-à-fait dans l'esprit du temps. Voir les *Mélanges d'archéologie* du R. P. Cahier, (*Mémoire sur la Couronne de lumière d'Aix-la Chapelle*, Tome III, page 9, note 4.)

(2) Voir le *Dictionnaire iconographique des Monuments de l'antiquité chrétienne et du moyen âge*, 2 vol. in-8° publiés par M. Guénebault, à Paris, chez M. Leleux, libraire.

Un des anciens vitraux de l'abbaye de Saint-Denis, publié par Bernard de Montfaucon, dans sa *Monarchie française*, reproduit une scène de ce genre. On y voit une statuette de saint Louis à qui deux personnages offrent une bougie roulée. Ces vitraux sont aussi reproduits dans l'*Univers pittoresque* de M. Didot.

Autre plaque en plomb, carrée ; aux deux extrémités inférieures, deux trous qui servent à fixer l'enseigne sur le vêtement, et à son extrémité supérieure, une belière pour suspendre l'image.

On lit au-dessous des personnages la légende suivante :

SIGNV SCI ELIGII.

Ce monument semble dater du XIIIe siècle.

Trouvé au pont Saint-Michel en 1850.

✠ ELIGIUS pour *S. Eligius.*

Une erreur du graveur lui a fait tracer les caractères dans le sens rétrograde.

Saint Eloi est debout, revêtu des ornements pontificaux; de la main gauche, il tient sa crosse; de la droite, il bénit son client, personnage debout qui élève des deux mains une bougie roulée et devant lequel se trouvent deux béquilles : entre les deux personnages est placé un autel sur lequel est un calice surmonté d'une patène.

On aura voulu représenter le miracle rapporté dans la *Vie de saint Éloi* comme suit :

« En l'abbaye de Saint-Denis, il aperceut ioignant le sépulchre, un » pauvre homme perclus de tous ses membres, il s'informa du tems et de » la cause de son mal, et s'il n'avait pas créance que saint Denis le pouvait » délivrer. Le malade ayant répondu qu'ouy, saint Eloy pria quelque » espace de tems, et puis luy commanda de se lever, le tira de sa main » et le guérit, à condition toutes fois de n'en rien dire à personne. »

Cette plaque en plomb, trouvée au Petit-Pont en 1856, est garnie aux extrémités inférieures de trous qui servent à fixer l'image ; elle est surmontée de deux belières pour la suspendre.

Médaillon en plomb à belière. Dans le champ, saint Maur debout, la tête nimbée, s'appuyant de la main droite sur une bêche, et de l'autre soutenant un livre. A sa gauche est agenouillé un personnage en habit court, qui l'implore : c'est peut-être bien le miracle de l'aveugle que publie la *Vie des saints*, ainsi qu'il suit :

« Saint Maur, entrant dans l'église de Saint-Maurice et des saincts martyrs Thébéens, ses compagnons, rencontra à la porte un aveugle qui » fréquentait en cette église-là, il y avait onze ans, et demandait à Notre-» Seigneur qu'il le fît voir par l'intercession de ses saincts et glorieux » chevaliers, ce qu'il n'avait pu obtenir. Cet aveugle, nommé Linnus, » oyant dire que Maur, un des disciples de saint Benoît, était là, il se pros-

» terna à ses pieds, le suppliant par les saincts qui estaient en ce lieu, et
» par son père saint Benoît, qu'il lui rendît la clarté et la vueu à ses yeux.
» Maur fit le signe de la croix dessus ; lors les yeux lui commencèrent à
» saigner, et il recouvra la vueu, et le sainct lui dit que, pour remercier
» Dieu du bienfait qu'il avait reçu de sa main, il seraist toute sa vie en
» cette église, ce qu'il fit prenant les ordres. »

Cette figure est entourée d'une bordure portant la légende qui suit :

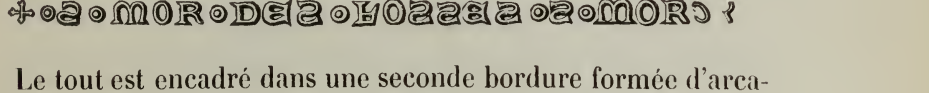

Le tout est encadré dans une seconde bordure formée d'arcatures à jour reliées par des espèces de pommes de pin.

Saint-Maur-des-Fossés, sur la Marne, est distant de Vincennes de deux kilomètres. On y fonda une abbaye au VIe siècle, qui s'appela d'abord Saint-Pierre-des-Fossés. Elle prit le nom de Saint-Maur au IXe siècle, lorsqu'on y transporta les reliques de ce saint, qui avaient été conservées au monastère de Glanfeuil.

Nous avons dit, en commençant cet article, que saint Maur avait la main droite appuyée sur une bêche; il n'en faudrait pas conclure que cet instrument fût un attribut ordinaire du saint ; mais il se pourrait qu'on eût voulu indiquer par là le travail manuel des ordres monastiques. Quant au livre, qui se donne assez communément aux abbés, il indiquerait particulièrement ici que saint Maur apporta en France la règle de saint Benoît.

Ce plomb a été trouvé au petit pont Saint-Charles en 1848; il me paraît de la fin du XIVe siècle.

Ce signe en plomb nous donne la représentation de saint Faron, évêque de Meaux, debout, revêtu de ses habits pontificaux, tenant de la main droite sa crosse et de la main gauche un livre qu'il appuie sur sa poitrine. A sa droite, est un personnage qui l'implore, les mains jointes.

L'absence de tout emblème nous empêche de donner des éclaircissements à ce sujet.

A sa gauche se trouve une autre figure, la tête encapuchonnée et nimbée. Ce second personnage tient la main droite levée, et appuie la gauche sur le manche d'une bêche, déformée par l'oxidation.

La réunion ici de ces deux saints peut s'interpréter raisonnablement par ce fait rapporté dans l'histoire, laquelle nous apprend que saint Faron accueillit saint Fiacre venant d'Irlande,

sa patrie, et lui donna un lieu pour y faire bâtir un ermitage qu'il cultiva de sa main. Saint Fiacre est représenté aussi quelquefois recevant des ambassadeurs qui lui présentent une couronne, car il était fils d'un roi, chef indépendant de l'Irlande.

Autour de ces trois personnages, une légende entre filets porte ce qui suit.

S : FARON : S F : CRE :

Un des coins de cette plaque est percé d'un trou qui servait sans doute, avec d'autres qui n'existent plus, à fixer la médaille sur les costumes.

Ce plomb a été trouvé au pont Saint-Michel; il est du xve siècle.

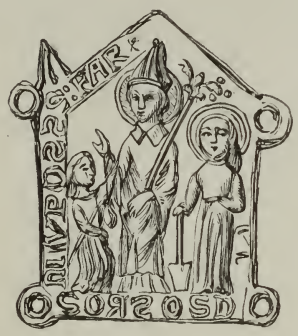

Autre plaque en plomb représentant saint Faron debout, revêtu d'habits pontificaux, la tête mitrée et nimbée, tenant de la main gauche un sceptre terminé par une fleur de lis fleurie et bénissant de la main droite une femme agenouillée devant lui et tenant une quenouille sous son bras droit.

A la gauche de saint Faron se trouve un autre saint, que je crois être également saint Fiacre, debout, la tête nimbée et s'appuyant sur une bêche.

Je ne crois pas qu'il faille chercher le nom du personnage du sexe féminin qui figure sur cette plaque, à moins qu'il ne s'agisse de quelque miracle jadis célèbre en Brie. J'appelle l'attention de mes lecteurs sur ce point, espérant qu'ils seront plus heureux que moi.

Ainsi que dans le plomb précédent, une légende encadre le sujet. On lit dans le bas : *S : FIACRE* ; ce qui, avec l'attribut ordinaire de la bêche, fixe le caractère un peu vague du 2e personnage nimbé ; sans quoi on eût pu imaginer que ce serait saint Fare. Le reste de la légende est illisible.

Aux quatre extrémités sont des trous destinés à fixer l'image sur les vêtements.

Ce plomb a été trouvé au pont Saint-Michel et date du XVe siècle.

Même sujet que les deux précédents; seulement on observe

quelques différences dans la mitre et la crosse de saint Faron. La légende est aussi mieux conservée ; on lit très-bien le nom de saint Fiacre placé au-dessous des trois personnages, et celui de saint Faron placé au-dessus de la tête de ce saint. Mais d'autres lettres sont difficiles à déchiffrer et j'aime mieux laisser leur signification indécise.

Derrière la femme agenouillée, je crois reconnaître une petite lampe suspendue.

Ce plomb a été trouvé au pont Saint-Michel en 1852.

Cette enseigne représente deux personnages vus à mi-corps et la tête nimbée. L'inscription qu'on lit autour de ce petit monument porte ces mots :

SIGILLUM MARTYRUM LAURENTII ET STEFANI

Une erreur glissée dans le mot Maritrum se rectifie naturellement par le mot Martyrum. Cet exergue peut donc se traduire ainsi :

Image des martyrs Laurent et Etienne.

Les deux saints sont placés derrière le gril sur lequel saint Laurent a été martyrisé.

Les figures sont dans un état fruste ; mais, par les traits qui en restent et qui me rappellent les images pareilles de ces deux saints, dont j'ai possédé un signe en plomb, je ne crois pas me tromper sur leur authenticité.

La représentation de saint Etienne offre un signe caractéristique, ce sont des pierres qui entourent la tête du martyr et qui rappellent la lapidation de ce saint, comme le font les vieux monuments, même dans l'église grecque.

Les coins de ce plomb sont percés comme aux signes précédents et pour le même usage.

Trouvé au Petit-Pont en 1849.

AVE M ⁘ PLENA ⁘

Roi debout, la couronne en tête, l'épée dans la main droite, le bras gauche chargé d'un bouclier aux armes de France ; il est placé sur un vaisseau dont on voit les châteaux de poupe et de proue, le haut du mât avec sa hune, sa voile serrée et ses principaux cordages.

Partie supérieure d'une plaque de plomb servant de signe de ralliement, et offrant une variété de celle décrite par M. Rigollot dans son ouvrage sur les *Monnaies des évêques des Innocents*, etc., page 27, pl. 2, n° 3.

Ce plomb offre cette singularité, qu'il présente le type anglais, celui des nobles à la rose, et que cependant le bouclier ne porte que les armes de France. On pourrait penser, jusqu'à un certain point, que ce signe était porté par des gens du parti anglais pendant les guerres qui déchirèrent la France, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, au xve siècle.

Fibule en plomb avec légende religieuse entre filets, composée des mots suivants :

✠ ⁝ *AVE* ⁝ *MARIA* ⁝ *GRACIA* ⁝ *PLENA* ⁝

On voit dans le champ un écusson aux armes de France, surmonté d'une couronne.

Au revers se trouve fixée une agrafe destinée à se rattacher aux vêtements.

La plaque précédente, comparée à celle-ci, donne lieu de penser qu'on a là un signe de reconnaissance entre les partis du temps où les Anglais purent croire que leurs rois allaient décidément régner sur la France.

Ce plomb est dans un état parfait de conservation ; il date du xve siècle, et a été trouvé au Pont-au-Change en 1850.

Une enseigne à peu près semblable a été publiée par M. Rigollot, page 26, pl. 2, n° 1.

Médaillon en plomb avec belière. Au centre, la lettre *M* entourée d'un cordon de grenetis. Est-ce un monument de dévotion à la Sainte Vierge ? Je n'oserais pas l'affirmer.

Trouvé au pont Saint-Michel en 1849.

Buste d'un saint revêtu d'une dalmatique, et la tête nimbée; ce pourrait bien être saint Etienne.

Dans le champ, de chaque côté, une branche de chêne chargée de feuillage et de glands.

Médaillon trouvé au Pont-au-Change.

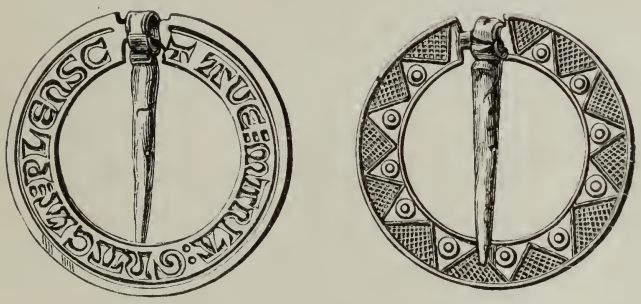

Boucle en plomb avec agrafe mobile au sommet du cercle, autour duquel on lit en caractères gothiques :

TUE:MTNIT:ONTCIT:PLENSCT:

Les lettres, très-bien conservées, sont creusées dans la pièce, de manière à cloisonner un émail blanc fixé à froid. C'était, ce semble, quelque bijou à bon marché qu'on rapportait, comme souvenir, d'un pèlerinage à la Sainte Vierge.

Le revers est chargé d'un zig-zag formant deux endentures rentrant l'une dans l'autre, la partie extérieure est hachée à doubles croisées, la partie intérieure est ornée, sur chaque dent, d'un annelet.

Cette boucle, trouvée au Pont-au-Change, date du xve siècle. Elle servait d'agrafe pour les vêtements. Les mariniers de la Seine la portent en or et en argent pour fermer leur chemise, ainsi qu'on peut facilement l'observer.

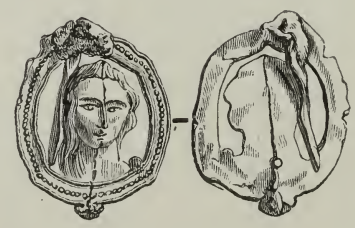

Fibule ornée d'une tête de face garnie de cheveux coupés carrément sur le front et longs sur les côtés. Cette tête, découpée à jour, est renfermée dans un entourage orné d'une ligne de points comprise entre deux filets.

Au revers de cette fibule se trouve encore l'aiguille qui servait à l'attacher.

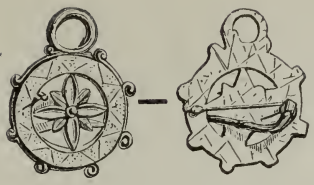

Petit ornement garni à sa partie supérieure d'un anneau de suspension, et à sa partie postérieure d'une aiguille semblable à celle des fibules.

Cet objet se compose d'un cercle ponctué, orné d'une dentelure et garni extérieurement de huit crossettes.

Ce cercle renferme une étoile à quatre rais, anglée de quatre rangs de feuillage et découpée à jour.

Fragment d'une enseigne de pèlerinage représentant la Vierge et l'Enfant Jésus.

Trouvé en 1853 au pont Notre-Dame.

Petite image de la mère de Dieu, où le bon goût sent son XIIIe siècle, bien que ce ne soit pas un chef-d'œuvre.

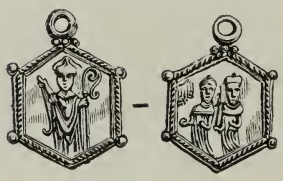

Evêque tenant sa crosse de la main gauche et levant de la main droite un bâton, une sorte de *pedum*, la pointe en haut.

Revers : Deux personnages qui semblent tout jeunes et qui ont quelque apparence d'être saint Côme et saint Damien.

Cette pièce, qui est garnie d'un anneau de suspension, est hexagone ; elle est bordée des deux côtés d'un grenetis cordonné, et ornée d'une boucle à l'extrémité de chaque angle.

Evêque debout, bénissant de la main droite et tenant sa crosse de la main gauche.

Revers : Vierge debout, la tête nimbée, tenant l'Enfant Jésus sur son bras droit.

Ce petit reliquaire, en forme de cœur, est bordé des deux côtés d'un grenetis, d'une rangée de perles et d'un filet.

Trouvé, en 1852, au pont Saint-Michel.

Petit plomb de la forme d'un cœur chargé du monogramme du Christ, dans un champ haché en losange et entouré d'une bordure semée d'annelets.

JETONS DE CONFRÉRIES.

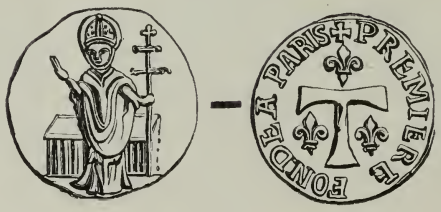

Ce jeton représente un saint revêtu des ornements pontificaux, la tête nimbée, bénissant de la main droite et tenant de la main gauche la croix à double croisillon ; ce doit donc être un archevêque ; derrière lui se trouve un autel ou un banc.

Sur le revers du jeton on lit cette courte légende :

PREMIÈRE FONDÉ A PARIS.

Dans le champ, la lettre *T*, ou un tau, accompagnée de trois fleurs de lis posées l'une en chef et les deux autres en flancs.

Comme le T est un attribut de saint Antoine, je suppose que le jeton aura désigné la confrérie de saint Claude, fondée en

l'église du petit Saint-Antoine, à Paris; cette confrérie existait dès le règne de Charles VI.

Trouvé au pont Saint-Michel en 1852.

Ce plomb représente sainte Geneviève debout, la tête entourée du nimbe timbré d'une croix, tenant de la main droite un livre ouvert et de la gauche un cierge. Le nimbe croisé est un signe qui ne se donnait, en bonne iconographie, qu'aux personnes divines. Mais l'époque du monument et l'ignorance de l'ouvrier qui l'exécuta doivent être prises en considération, comme circonstance atténuante.

Dans le champ, un petit diable, armé d'un soufflet, éteint le cierge de la sainte. A droite, un petit ange rallume ce cierge, au moyen d'un grand flambeau; c'est la traduction de la légende.

On voit, sur le revers, la châsse de la sainte, au-dessous de laquelle se trouve la date de 1529, écrite en caractères anciens assez mal formés.

Ce plomb a été trouvé au pont Saint-Michel en 1853.

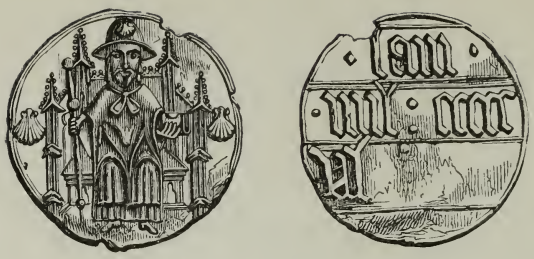

Saint Jacques, assis sur un siége gothique, tient de la main droite un bourdon et de la gauche un livre; son chapeau est orné d'une coquille, deux autres coquilles sont placées dans le champ.

On lit, au revers, en lettres gothiques :

: *LAN* : *MIL* : *CCCCCXL* :

Ce peu de lettres forme trois lignes séparées par des filets.

Trouvé au Pont-au-Change en 1850.

Même type que le précédent.

La légende qui se trouve au revers est écrite en lettres romaines et forme trois lignes séparées par des filets.

Trouvé au même endroit la même année.

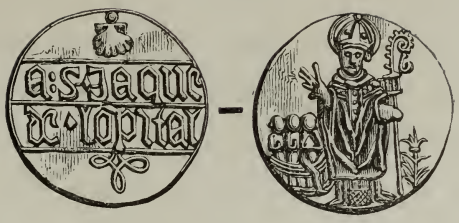

Ce jeton représente saint Nicolas, revêtu d'ornements pontificaux, la tête nimbée, bénissant de la main droite et tenant une crosse de la gauche. Du même côté, est une plante fleurie, et au côté opposé, trois enfants dans un baquet; tout le monde connaît la légende :

: A : S : JACQUE : DE : LOPITAL :

Elle est comprise entre deux filets. Au-dessus est une coquille, et au-dessous un trèfle à jour partant du bas de la lettre *P* du mot *OPITAL*.

J'ignore quelle était cette confrérie de Saint-Nicolas qui avait son siége à Saint-Jacques-de-l'Hôpital.

Ce plomb, trouvé au Pont-au-Change en 1848, représente

sur sa face une chaudière d'où sort un personnage à mi-corps, la tête entourée d'un nimbe divin et les mains levées.

Le revers est chargé des lettres *INRI* (*Jesus Nazarenus Rex Judeorum*), au-dessus desquelles est un couteau placé obliquement, la pointe en bas.

Ce plomb, si je ne me trompe, rappellerait le miracle de la sainte hostie, arrivé au XIIIe siècle et dont font mention nonseulement les historiens de Paris, mais encore plusieurs chroniqueurs étrangers.

Voici quelques détails à ce sujet :

Une pauvre femme avait emprunté d'un Juif une petite somme d'argent, en nantissement de quoi elle avait donné le meilleur de ses habits. Ne se trouvant pas en état de rembourser ce prêt, cette femme alla trouver le Juif, le priant de lui rendre son vêtement pour le temps des fêtes de Pâques seulement. Le Juif y consentit, mais à la condition expresse qu'elle lui apporterait l'hostie qu'elle recevrait à la communion ; moyennant cela, il s'engageait non-seulement à lui rendre son habit, mais encore à la tenir quitte de la somme prêtée.

Cette malheureuse accepta la proposition, se rendit à Saint-Merry, où elle s'approcha de la sainte table, reçut la communion et se retira immédiatement après, munie de la sainte hostie qu'elle apporta au Juif.

Cet homme sacrilége fit subir à la sainte hostie toutes sortes d'outrages, tantôt la perçant avec un canif, tantôt avec une lance, puis la jetant dans un grand feu, et enfin dans une chaudière d'eau bouillante.

La sainte hostie résista à toutes ces épreuves, s'élevant

miraculeusement au-dessus des flammes et laissant échapper des gouttes de sang de ses blessures. Recueillie par une personne pieuse qui était entrée par hasard au moment où s'accomplissait ce miracle, elle fut rapportée au curé de Saint-Jean-en-Grève.

Légende :

✠SALVEREGINA:MISERICORDIE:VIGA

Le champ semé de fleurs de lis.

Double grenetis.

Revers :

✠GEDEONIHAV DAMVSTE·DOMINON

Croix fleurdelisée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés, composés chacun d'un grenetis renfermé dans un filet.

Double grenetis.

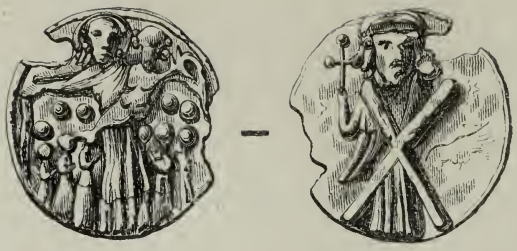

La Vierge debout, tenant l'Enfant Jésus sur son bras gauche et étendant de la main droite le pan de son manteau pour abriter de petits personnages qui l'entourent.

Revers : Dans le champ, saint André debout, élevant de la main droite une croix pommetée; devant lui est placé l'instrument de son supplice.

Personnage debout, les mains jointes, la tête couverte d'une longue chevelure; il est flanqué de deux hautes plantes fleuries.

Revers : Sorte d'éventail, cantonné de 4 fleurs de lis renversées et surmonté d'une tête de crosse également renversée. Mais peut-être ce revers doit-il être vu contrairement au sens de la face.

Sur une chaière gothique siége la Sainte Vierge, couronnée, soutenant l'Enfant Jésus assis sur son bras gauche. De la main droite, elle porte quelque chose comme un globe surmonté de trois petits rameaux (peut-être une bulbe fleurie).

Autour du médaillon se lit la légende suivante :

NOTRE DA... DE LIANCE ou *LIAVIE* ou *VANCE*.

Revers : Le chiffre des Servites (un lis arraché dans lequel s'entrelace un S) sur un semis d'étoiles à six rais.

Trouvé en 1858 au pont Saint-Michel.

Dans le champ, le mot *AVE*, placé entre deux doubles filets posés en fasce. Ce mot est accompagné de la date de 1606, dont le premier chiffre occupe le haut du champ, tandis que les trois autres se trouvent dans le bas.

Au revers, on lit le mot *MARIA*, placé également entre deux doubles filets posés en fasce et accompagné de la même date, laquelle est disposée comme précédemment

JETONS DE CORPORATIONS.

Légende :

LA:CONFRIRI S CHARLEMA

Charlemagne debout, couvert d'une armure et du manteau impérial; il a la couronne en tête et tient l'épée nue de la main droite et le globe de la main gauche ; il porte, ce semble, un haut-de-chausses à crevées.

Entre double filet.

Revers :

+AVX:MESSAIGER IVRE:DE:PARIS

Ecusson pointu chargé de trois fleurs de lis accompagnées en chef d'une main sortant d'un nuage et tenant un livre, qui sont les armes de l'Université de Paris.

Légende entre double filet.

Trouvé au Pont-au-Change en 1853.

Le champ est rempli par deux personnages debout, la tête nimbée; le premier paraît revêtu des ornements royaux, tient le sceptre de la main droite et de la gauche un objet difficile à déterminer, lequel pourrait être une palme.

Le second, qui porte les ornements pontificaux, bénit de la main droite et laisse voir dans sa gauche un rateau ou un peigne de fer, qui désigne saint Blaise. Entre ces deux figures se trouvent deux fleurs de lis, l'une à la hauteur de la tête, l'autre près des genoux.

Au revers, une légende fruste.

Dans le champ, une équerre et une grande hache surmontée d'un marteau et soutenue d'un compas et d'une truelle. Une fleur de lis accompagne ces instruments et est placée entre les bras de l'équerre et le manche du marteau.

Ce plomb semble appartenir aux charpentiers couvreurs.

Deux personnages assis à côté l'un de l'autre; ils ont la tête couverte d'une couronne; celui de gauche tient dans sa main un globe surmonté d'une croix. On pourrait y voir la réception de la Sainte Vierge dans le ciel.

Le revers porte deux poissons.

Ce plomb appartenait probablement à la corporation des marchands de poissons; il date de la fin du XIVe siècle.

Trouvé au pont Saint-Michel en 1852.

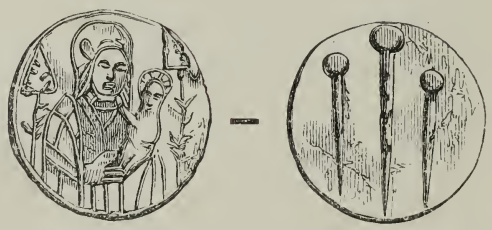

La Vierge et l'Enfant Jésus ayant tous deux la tête nimbée; mais l'Enfant porte le nimbe divin. A droite et à gauche sont deux arbrisseaux.

Au revers figurent trois épingles posées en pal.

Ce plomb est du XIVe siècle et semble avoir appartenu à la corporation des épingliers.

Trouvé au pont Saint-Michel en 1852.

Saint Honoré debout, revêtu de ses ornements pontificaux, la tête entourée d'un double nimbe, coiffé de la mitre, tenant la crosse de la main gauche et un pain de la main droite.

Le champ est orné d'arabesques.

La communauté des boulangers, qui prenait la qualité de marchands talminiers, maîtres boulangers, est une des plus anciennes qui aient été établies dans la ville et faubourgs de Paris en corps de Jurande.

Elle a eu longtemps une juridiction particulière, supprimée par édit du mois d'août 1711.

Elle prétendait remonter à Charles VI et même à la minorité de saint Louis, Hugues d'Archies étant grand pannetier, mais ils ne purent présenter qu'un titre de l'année 1560, 1er du règne de Charles IX.

Par leurs statuts, ils avaient six jurés, dont trois étaient élus chaque année.

Le brevet coûtait six livres, et la maîtrise neuf cents livres.

La chapelle était à saint Honoré. Les patrons étaient saint Honoré et saint Lazare.

Revers : Boulanger garnissant un four ; sa pelle est chargée de deux pains ; il est coiffé d'un buridan à plumes.

Le champ est également orné d'arabesques.

Ce jeton a été trouvé au pont Saint-Michel.

Saint Michel terrassant le diable sous la forme un peu confuse d'un dragon. Le saint a le front surmonté d'une petite croix, qui couvrait souvent le bandeau porté par les anges dans l'art du XVe siècle.

Revers : Un écusson aux armes de France surmonté d'une couronne.

Ce plomb, selon toute probabilité, est un jeton ayant appartenu à la corporation des pâtissiers, l'une des plus anciennes qui aient été établies à Paris. Elle existait déjà sous Philippe Ier, en 1060, et fut confirmée depuis par Philippe V, en 1321; par Charles VI, en 1330; par Charles VII, en 1400; par Charles VIII, en 1480.

C'est des statuts de ce temps qu'ont été tirés les XXXIV articles relatifs à la corporation donnés par Charles IX, en 1566; confirmés par Henri III, en 1576; par Henri IV, en 1594 et 1598; par Louis XIII, en 1612; par Louis XIV, en 1653; et enfin par Louis XV, en 1723.

De la communauté des pâtissiers sont sortis les corps des marchands de vins, rôtisseurs, fruitiers, pains d'épiciers. Par les articles XXIV, XXV, XXVI de leurs statuts, ils avaient exclusivement le droit de vendre : pâtisserie, volaille, viande, gibier, fruits divers, pain d'épice et vins de toutes qualités, tant à asseoir qu'en pot et détail.

Les pâtissiers jouissaient également du droit exclusif de fabriquer tout ce qui concerne les fers pour *oublies, gaufres, cornets,* sans omettre le *plaisir des dames,* en vertu de leurs titres.

Le bureau de la corporation des pâtissiers était situé rue de la Pelleterie, et elle avait pour patron saint Michel, dont la confrérie était érigée en la chapelle royale de Saint-Michel, ancien enclos du Palais. Les maîtres pâtissiers étaient en possession du chœur, dès avant le règne de Philippe IV, qui régnait en 1288. Lorsque cette chapelle fut tombée en ruines, ils tinrent confrérie en la basse chapelle du Palais, où ils avaient un chapelain.

Le brevet de cette corporation coûtait vingt-cinq livres de ce temps-là, et la maîtrise douze cents livres.

Trouvé au pont Saint-Michel en 1853.

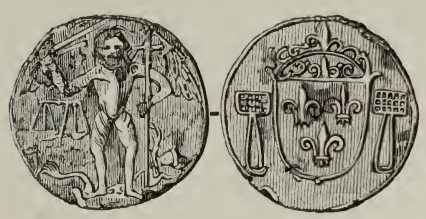

Variété du plomb précédent.

Saint Michel debout, foulant aux pieds le démon; de la main droite, il tient une épée haute et une balance, et de la main gauche une croix longue.

Revers: Armes de France surmontées de la couronne royale et flanquées de deux fers à gaufres.

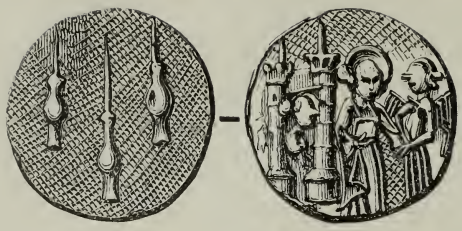

Trois alènes posées deux et un.

Revers : Personnage debout, la tête nimbée, qu'un ange tient par la main ; un troisième personnage, qui semble nimbé aussi, est placé dans l'embrasure d'une porte défendue par deux tours. Serait-ce une représentation de saint Crépin et saint Crépinien ? En ce cas, nous aurions ici un jeton de la corporation des cordonniers.

NUMISMATIQUE.

Croix pattée cantonnée au 1 et au 4 d'un croissant, au 2 d'un annelet et au 3 d'un point; le tout est renfermé dans un double grenetis bordant une rangée de neuf annelets séparés les uns des autres par des traits concentriques.

Revers : Type tournois déformé, renfermé dans une bordure semblable à celle de l'avers.

Etoile à six rais, dont les pointes sont réunies par des arcs de cercle.

Revers : Croix pattée renfermée dans un large grenetis.

Crosse flanquée de deux fleurs de lis dans un double grenetis renfermant un zig-zag.

Revers : Sorte d'ombelle soutenue d'une croix flanquée à droite d'une fleur de lis et à gauche d'une croisette, le tout entouré d'un zig-zag renfermé dans un double grenetis.

Croix dont chaque extrémité se termine par trois gros points disposés en trèfle; deux traits courbes, dont chaque extrémité touche au grenetis, sont pratiqués dans chaque canton.

Revers : Etoile à six rais, chaque rais chargé de cinq points. Un arc portant un grenetis réunit ensemble les pointes de ces rais, entre lesquels le champ est haché.

Croix pattée dans un double filet.

Le *revers* porte dans son champ une fleur de lis dont la forme ne paraît pas antérieure au XVIIIe siècle.

Personnage debout, tenant de la main droite une lance la pointe en bas, et de la main gauche élevant une coupe à la hauteur de sa bouche.

Au revers, une volute mouvant du flanc droit d'un bâton placé perpendiculairement. Cette figure forme une sorte de *D* renversé.

Croix recroisettée renfermée dans un grenetis; un arc de cercle partant du grenetis est placé dans chaque canton.

Revers: Dégénérescence du type tournois; grenetis.

Croix bourdonnée et alaisée dont chaque bout est surmonté de deux points.

Grenetis.

Revers : Etoile formée de deux triangles enlacés.

Grenetis.

Personnage debout, la tête nimbée, portant de la main droite une crosse basse, et de la gauche un livre ouvert, accompagné de la lettre *T* ou plutôt d'un tau placé au-dessus.

Ce plomb appartient probablement à la commanderie du Petit-Saint-Antoine.

Fleur de lis dans un grenetis.

Revers : Croix pattée.

Croix pommetée renfermée dans un filet et dans un grenetis; un arc de cercle partant du filet est placé dans chaque canton; un point occupe l'espace qui sépare le bout de ces arcs des bras de la croix.

Au revers : Un globule d'où partent des rayons courbes.

Quatrefeuille dans un grenetis.

Revers : Cercle renfermant un point dans un champ semé de points.

Croix pattée cantonnée de quatre annelets.

Filet et grenetis.

Revers : Etoile rayonnante renfermée dans un filet et entourée d'un grenetis.

Sur la face, une croix recroisettée et pommetée dans un double entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés.

Au revers : un coq dans un grenetis.

Personnage debout, le visage tourné en arrière et vêtu d'une longue robe. Un animal à grandes oreilles qui se trouve devant lui se dresse sur les pieds de derrière et appuie sur lui un pied de devant. Cela ressemble beaucoup au type de la lâcheté (pusillanimité), tel que le donnent nos cathédrales du XIIIe siècle, et paraît indiquer une intention satyrique.

Grenetis.

Revers: Croix fleurdelisée, cantonnée aux trois premiers cantons de deux annelets, et au quatrième, d'un soleil rayonnant et d'un annelet.

Ecusson triangulaire chargé d'un chevron et renfermé dans un grenetis.

Sur le revers, une croix recroisettée et pommetée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle dont les points d'intersection sont également pommetés, et entourée d'un grenetis.

Croix florencée dans un grenetis.

Au revers, une couronne fleurdelisée soutenue de trois globules dans un grenetis.

Croix cantonnée de douze points; trois dans chaque canton.

Au revers, croix gironnée renfermée dans un grenetis.

Verre à pied flanqué de deux annelets dans un grenetis.

Au revers, une croix cantonnée de deux annelets aux deux premiers cantons et renfermée dans un grenetis.

Oiseau fantastique renfermé dans un grenetis.

Au revers, une croix formée d'arcs de cercle tirés au compas.

Grenetis.

Fleur de lis renfermée dans un grenetis.

Au revers, une croix pattée cantonnée de quatre annelets et renfermée dans un grenetis.

Croix ancrée dont chaque bras est terminé par un point placé entre les deux branches de l'ancre, quatre autres points contrarient cette croix.

Grenetis.

Revers : Pentagone formé de trois traits concentriques renfermant un point.

Grenetis.

Croix pattée et pommetée cantonnée de quatre points.

Grenetis.

Au revers, un treillis au milieu duquel se trouve un point.

Dans le champ, un oiseau surmonté d'une croix.

Revers : Croix dont chaque croison est orné de trois points ; cette croix, qui est renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés, est cantonnée de 12 points, trois dans chaque canton ; le tout entouré d'un filet.

Croix dont chaque branche se termine par trois boules et dont le chœur est chargé d'un sautoir.

Grenetis et filet.

Revers : Rosace à six feuilles entourée d'un filet et d'un grenetis.

Dans le champ, une main ouverte entourée d'une bordure.

Au revers, une croix.

Croix ancrée cantonnée de quatre annelets.

Revers : Etoile formée de deux triangles enlacés dans un grenetis.

Croix renfermée dans un grenetis formé de traits concentriques.

Revers : Sorte de peigne à deux rangs de dents.

Oiseau dans un grenetis.

Revers : Etoile formée de rayons courbes partant d'un point central.

Grenetis.

Croix pattée cantonnée de quatre points dans un grenetis.

Revers : Rame de cerf, du milieu de laquelle s'élèvent trois bourdons.

Croix nelée dans un grenetis.

Revers : Croix irrégulière coupée de traits formant une sorte de labyrinthe.

Grenetis.

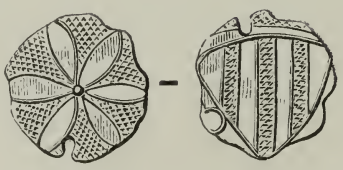

Etoile à six rais dans un champ rempli de lignes formant losange.

Revers : Ecusson triangulaire chargé de trois pals.

Ecusson chargé d'une croix et d'un sautoir engironné.

Grenetis.

Revers : Croix dont chaque branche se termine par trois boules dans un grenetis.

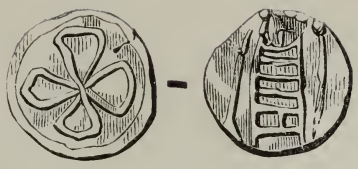

Quatrefeuille irrégulier ou nœud renfermé dans un filet.

Revers : Partie d'échelle entre deux bourdons.

Croix renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés. Cette croix est chargée de neuf points placés l'un en cœur, les autres à l'extrémité et sur le milieu de chaque branche; elle est en outre accompagnée dans chaque canton de deux autres points à l'intersection des arcs formant l'entourage.

Grenetis.

Revers : Sorte d'oiseau fantastique.

Grenetis.

Quadrupède fantastique dont la tête ressemble à celle d'un crocodile et la queue à celle d'un renard.

Revers : Evêque bénissant de la main droite et tenant sa crosse de la main gauche.

Croix dont chaque branche se termine par un groupe de trois boules.

Grenetis.

Revers : Ecusson chargé de trois fasces.

Croix dont chaque bras se termine par un groupe de trois boules, dans un entourage bordé de quatre arcs de cercle.

Grenetis.

Revers : Rosace composée de huit feuilles dans un grenetis.

La lettre *A* majuscule dans un grenetis.

Revers : Grenetis renfermant une croix alaisée.

Croix composée de quatre groupes de cinq perles; la perle qui forme le haut de chaque croix est percée; le tout est renfermé dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.

Grenetis.

Revers : Tête casquée dans un grenetis.

Ecusson chargé d'une bande dans un grenetis.

Revers : Croix pattée cantonnée de quatre annelets dans un grenetis.

Croix armée de boules dans un entourage formé de quatre doubles arcs de cercle aboutés.

Revers : Tête monstrueuse, dont la bouche énorme laisse passer la langue.

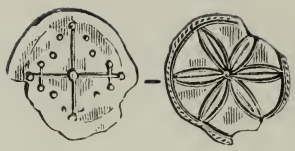

Croix recroisettée et bourdonnée, cantonnée de quatre globules.

Revers : Etoile à six rais dans un grenetis.

Croix pattée dans un grenetis.

Revers : Type bizarre. Le champ est séparé par une ligne horizontale en deux parties presque égales. Dans le haut se trouvent deux annelets attachés ensemble en une sorte de nœud; le lien est chargé de lignes perpendiculaires dont quelques-unes sont réunies par un trait horizontal. Vu dans un autre sens, ce type a quelque rapport avec les monnaies de Provins. (Voir Duby, *Monnaies baronales*, pl. LXXVII.)

Croix ornée de boules et accompagnée, dans chaque canton, d'un groupe de trois boules.

Grenetis.

Revers : Oiseau dans un grenetis.

Croix ornée de boules dans un entourage formé de quatre arcs de cercle.

Grenetis.

Revers : Dégénérescence du type tournois dans un grenetis.

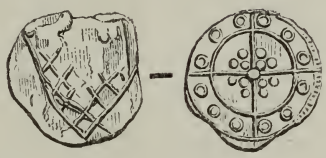

Ecusson losangé en pal.

Revers : Croix dont les bras s'étendent jusqu'aux bords de la pièce. Cette croix est accompagnée de trois boules dans chaque canton. Une bordure de douze annelets, renfermée entre un filet et un grenetis, règne autour du tout.

Croix ornée de boules dans un entourage formé de quatre doubles arcs de cercle.

Grenetis.

Revers : Croix largement pattée dans un grenetis.

Grenetis renfermant un écusson chargé d'un chevron

Revers : Croix ornée de boules dans un grenetis.

Fruste.

Revers : *LAV.* Cette pièce est probablement un méreau de présence pour les laudes, les premières des heures canonicales (*après les matines*).

Croix ornée, le bord dans un grenetis.

Revers : Champ losangé en pal dans un grenetis.

Croix pattée cantonnée d'un annelet dans les trois premiers cantons.

Grenetis.

Revers : Fruste.

Croix pattée cantonnée de quatre annelets.

Grenetis.

Revers : Œil dans un grenetis.

Croix alaisée.

Grenetis.

Revers : Sorte de targe de forme italienne.

Grenetis.

Monogramme composé des lettres *AR*.

Grenetis.

Revers : Croix pattée cantonnée de quatre annelets dans un grenetis.

Etoile à six rais dans un champ losangé.

Grenetis.

Revers : Croix dont chaque bras est terminé par un groupe de trois perles.

Grenetis.

Tabernacle dans un grenetis.

Revers : Croix bourdonnée dont chaque branche est entourée de trois points.

Grenetis.

Croix pattée dans un filet.

Revers : Type tournois dégénéré.

Croix dont chaque branche est ornée d'un annelet et chaque canton chargé également d'un annelet.

Grenetis.

Revers : Rosace à huit feuilles dans un grenetis.

Croix dont chaque branche se termine par un groupe de trois perles. Chaque canton est chargé d'un sautoir.

Grenetis.

Revers : Ecusson barré de six pièces dans un champ losangé. Un filet angreslé borde le tout.

Croix bourdonnée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés. Chaque point d'intersection est orné intérieurement d'une boule.

Grenetis.

Revers : Etoile à six rais dont les extrémités sont réunies par un trait courbe.

Filet et grenetis.

Oiseau, la tête contournée, tenant une branche de feuillage dans son bec.

Grenetis.

Revers : Croix fleurdelisée dans un grenetis.

Croix bourdonnée dont chaque branche est côtoyée de deux points.

Grenetis.

Revers : Ecusson gironné dans un grenetis.

Tabernacle.

Revers : Croix bourdonnée dont chaque branche est côtoyée de deux points.

Grenetis.

Type tournois dégénéré.

Revers : Croix pattée cantonnée de quatre annelets.

Croix pattée dans un grenetis.

Revers : Sorte de noix vidée formée d'arcs de cercle.

Grenetis.

Croix bourdonnée, dont chaque extrémité est accompagnée de trois perles, le tout renfermé dans un entourage formé de quatre arcs de cercle, dont les points d'intersection sont ornés, en dedans, d'une perle.

Grenetis.

Revers : Étoile à six rais dans un grenetis.

Croix dont chaque extrémité est ornée d'un groupe de quatre perles, une perle dans chaque canton.

Grenetis.

Revers : Oiseau dans un champ orné de tierce-feuilles réunies par un filet.

Grenetis.

Croix ornée de perles dans un entourage formé de quatre

doubles arcs de cercle aboutés. Les points d'intersection sont ornés d'une perle à l'intérieur.

Grenetis.

Revers : Croix pattée remplie de hachures croisées en losanges.

Grenetis

Ecusson fleurdelisé.

Revers : Croix pattée cantonnée de quatre annelets.

Croix ornée de perles dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés.

Grenetis.

Revers : Tête couronnée de face, type de l'esterlin.

Croix pattée cantonnée de quatre annelets.

Grenetis.

Revers : Type analogue à celui qui précède.

Grenetis.

Oiseau marchant vers la droite et regardant derrière lui.

Revers : Croix ornée de perles cantonnées de quatre perles et renfermée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle dont les pointes d'intersection sont également ornées d'une perle.

Grenetis.

Croix pattée cantonnée de quatre annelets.

Revers : Ecusson barré de huit pièces.

Croix ornée de perles dans un entourage formé de quatre arcs de cercle dont les pointes d'intersection sont garnies, en dedans, d'une perle.

Grenetis.

Revers : Sorte de joyau en manière de fermail de chape carré, inscrit à un quatre-feuilles.

Autour, un grenetis.

Type tournois dégénéré dans un grenetis.

Revers : Croix pattée cantonnée de quatre annelets.

Grenetis.

Croix ornée de perles dans un entourage formé de quatre

arcs de cercle aboutés, dont les pointes d'intersection sont garnies d'une perle à l'intérieur.

Grenetis.

Revers : Croix chargée d'un sautoir ; ces deux meubles touchent le grenetis qui les entoure. Les intervalles qui séparent les branches sont remplis d'une feuille, ce qui forme une espèce d'étoile à seize rais.

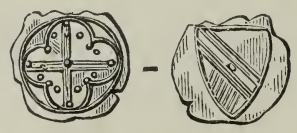

Croix chargée de perles dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés, garnis à chaque pointe d'intersection d'une perle côtoyée de deux autres perles.

Grenetis.

Revers : Ecusson chargé d'une bande.

Oiseau, sorte de coq.

Revers : Croix bourdonnée dans un entourage formé de quatre arcs de cercle dont les pointes d'intersection sont ornées, en-dessous, d'une perle.

Croix dont chaque branche est terminée par un groupe de trois perles, une perle dans chaque canton.

Revers : Couronne ouverte.

Croix dont chaque branche se termine par un groupe de trois perles, une perle plus grosse dans chaque canton.

Revers : Tête difforme couronnée, dégénérescence de l'esterlin.

Croix dont chaque branche est terminée par un groupe de quatre perles renfermées dans un entourage formé de quatre arcs de cercle aboutés.

Revers : Sorte de joyau.

Phallus surmonté d'une aile dans un grenetis.
Revers : Croix pattée cantonnée de quatre annelets.
Grenetis.

Croix cantonnée de quatre perles dans un grenetis.
Revers : Contre-partie de la pièce précédente.

Petite aumônière ornée de perles et de filets.

Autre petite pièce en forme d'aumônière, chargée d'un oiseau dans un grenetis.

Autre pièce de même forme, chargée d'un lion cantonné dans un grenetis.

OBJETS DIVERS EN PLOMB.

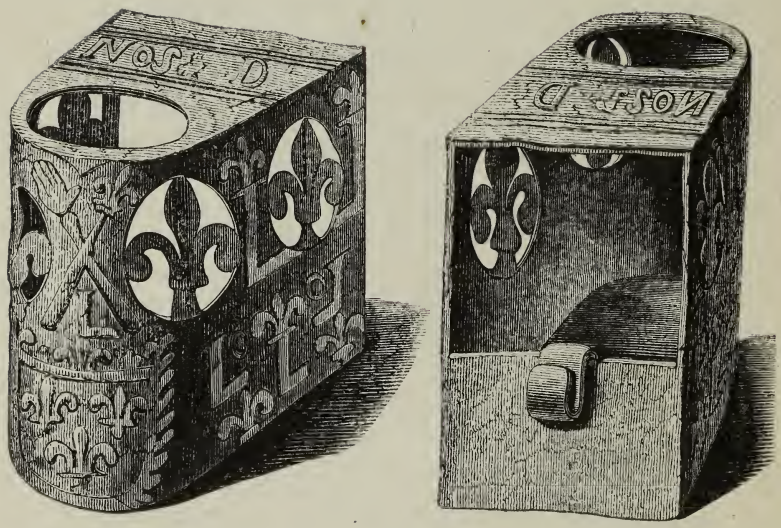

Hauteur, 0,07 centimètres. — Largeur, 0,04 centimètres.

Cette figure représente une écritoire en plomb arrondie par devant et carrée par derrière; chacun de ses flancs, dans sa

partie supérieure, est percé de deux trous ronds contenant une fleur de lis découpée; la fleur de lis la plus rapprochée de la base carrée est flanquée de deux **L** affrontés dont la hampe est fleurdelisée. Au-dessous, un **L** semblable est côtoyé de deux annelets et deux autres **L** affrontés soutenus chacun d'une fleur de lis au pied nourri.

Le devant de ce petit meuble est chargé d'un sceptre et d'une main de justice posés en sautoir et accompagnés en pointe d'un **L**. Au-dessous, se trouve l'écusson de France soutenu de deux palmes et surmonté d'une couronne ouverte composée d'une fleur de lis et de perles alternées.

La partie postérieure est fermée jusqu'au tiers environ de sa hauteur par une cloison garnie d'une agrafe.

Le dessus est percé en avant d'un trou rond. En arrière, entre deux doubles filets, se trouve l'inscription : *NOSS. D.*

Ce petit monument est du commencement du XVIIIe siècle et a été trouvé au pont Saint-Michel en 1858.

Hauteur, 0,07 centimètres. — Largeur, 0,04 centimètres.

Autre écritoire en plomb ayant la forme d'un cylindre coupé dans toute sa hauteur par une section droite. Sa partie inférieure est chargée d'un écusson entouré de deux palmes, aux armes de France, surmonté d'une couronne composée de fleurs de lis et de perles alternées. Sa partie supérieure est à jour et forme une espèce de galerie terminée par une calotte à jour également.

La surface de ce petit meuble est ornée de stries et de zig-zags.

Il est du XVIe siècle et a été trouvé entre le Pont-au-Change et le Pont-Neuf, en face de l'ancien palais de saint Louis, où la plupart de ces monuments ont été découverts.

Je possède plusieurs de ces petites écritoires qui offrent de nombreuses variétés dans leurs décorations. Celle dont je donne ici la représentation est une des plus intéressantes.

Plaque en plomb provenant, suivant toutes les apparences, d'un ancien encrier. Elle est ornée, dans sa partie supérieure,

de quatre grandes fleurs de lis renfermées chacune dans un cercle. D'autres fleurs de lis plus petites et placées près de la bordure, séparent les cercles les uns des autres.

Dans la partie inférieure se trouvent les trois fleurs de lis de France soutenues par deux palmes, et accompagnées à droite et à gauche de la lettre **L**, surmontée de la couronne royale ouverte et flanquée de deux fleurs de lis.

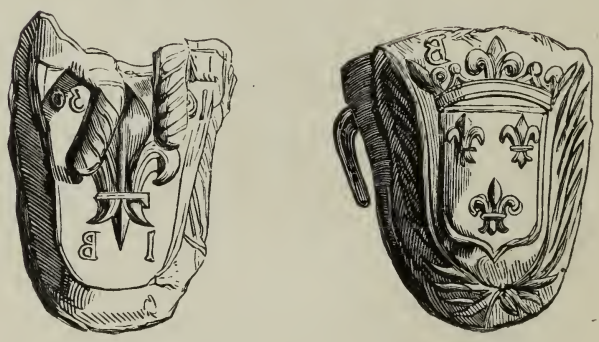

Petit monument en plomb de la forme d'une hotte. L'une de ses faces est chargée d'un écusson entouré de deux palmes, aux armes de France, et surmonté d'une couronne composée de fleurs de lis et de perles alternées. Au-dessus de la couronne, à gauche, se trouve la lettre **B**.

Sur la face opposée, qui est garnie de deux agrafes, on voit une grande fleur de lis accompagnée au-dessus de la date de 1650, et au-dessous des deux lettres **IB**.

Ce plomb, assez curieux, a été trouvé au Pont-au-Change en 1851. Il n'est pas facile de déterminer à quel usage il était destiné.

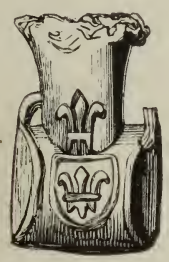

Petit sac en plomb, de la grandeur du modèle, se fermant par le haut au moyen d'une pression. Sa base se termine par une vive arête qui s'oppose à ce qu'il puisse se tenir debout. Ce petit meuble était destiné, je crois, à être porté suspendu par un cordon qui s'attachait à deux anses fixées près du col et dont il reste encore une partie.

Sur la face de ce sac, on voit un petit écusson renfermant une fleur de lis et surmonté d'une fleur pareille.

A quel usage étaient destinés ces petits sacs de plomb dont l'origine est certainement fort ancienne? Il serait difficile de le dire.

Un de ces objets mis en ma possession vers la fin de 1842 était plein et fermé hermétiquement. Je l'ai ouvert et pour contenu j'ai trouvé une matière jaune, épaisse, grasse, laquelle, exposée sur une pelle rouge, s'est fondue rapidement en exhalant une forte odeur d'ail.

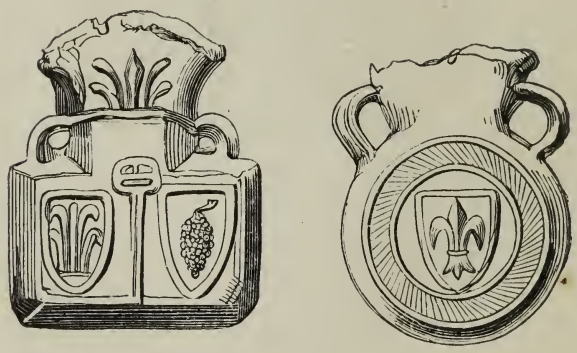

Voici le dessin de deux autres de ces petits sacs, mais différents par la forme et l'ornementation.

Celui de gauche est divisé sur sa face par une tige ouverte

servant à séparer deux écussons, dont l'un renferme une espèce de fleur et l'autre une grappe de raisin.

Celui de droite porte dans son champ un écusson chargé d'une fleur de lis et entouré d'un cercle rayonné.

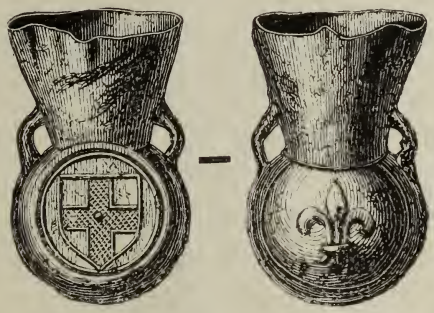

Autre petit vase dont le ventre, de forme ronde, est surmonté d'une embouchure de forme évasée; de chaque côté, vers le centre du petit monument, se trouve placée une anse qui a dû servir à attacher l'objet.

Les panses de ce vase sont chargées, d'un côté, d'une fleur de lis, et de l'autre, d'un écusson portant une croix.

Médaille en plomb, du diamètre de 0,037 millimètres, représentant Charles, duc de Bourgogne, dit le Téméraire, né à Dijon en 1438, tué en 1477, dans la bataille qu'il perdit, près de Nancy, contre le duc de Lorraine.

Le beau caractère de cette médaille du XVe siècle doit la faire attribuer à d'habiles maîtres italiens de ces premiers temps de la Renaissance. Elle a été frappée vers 1470, à l'époque où ce duc, fils de Philippe-le-Bon, défit les Liégeois à Saint-Trou et humilia les Gantois qui s'étaient révoltés.

Au revers se trouvent les deux briquets et la devise de ce prince qui, dit un historien, *était le plus puissant de tous les princes qui n'étaient pas rois, lorsque peu de rois étaient aussi puissants que lui...*

Une des faces de cette médaille donne la représentation du duc Charles, la tête couronnée de lauriers. Autour on lit l'exergue suivante :

DVX KAROLVS BVRGVNDVS

Au revers, dans le champ, qui est semé d'étincelles, on voit les deux briquets étincelants séparés par un bélier; au-dessus et au-dessous on lit ces mots:

JE L'AI EMPRINS
BIEN EN AVIENGNE

Cette pièce a été publiée sur un exemplaire en cuivre par Mieris dans son *Histoire des Provinces-Unies* (Tome Ier, p. 100, La Haye, 1732, in-folio, en hollandais).

Tête coiffée d'un capuchon orné sur la partie supérieure d'une rangée de globules, peut-être bien des grelots ou des sonnettes, et garni en dessous, près de la pointe, d'une petite anse.

Trouvé en 1853 au pont Notre-Dame.

Fragment d'un personnage armé de toutes pièces. La tête, le bras droit et les deux jambes manquent. Le bras gauche soutient sur la cuisse un bouclier chargé d'une croix cantonnée de seize besans en tourteaux, quatre dans chaque canton.

Ce plomb semble appartenir au XVIe siècle.

Imprimé chez BOUCQUIN, rue de la Sainte-Chapelle, 5.

12
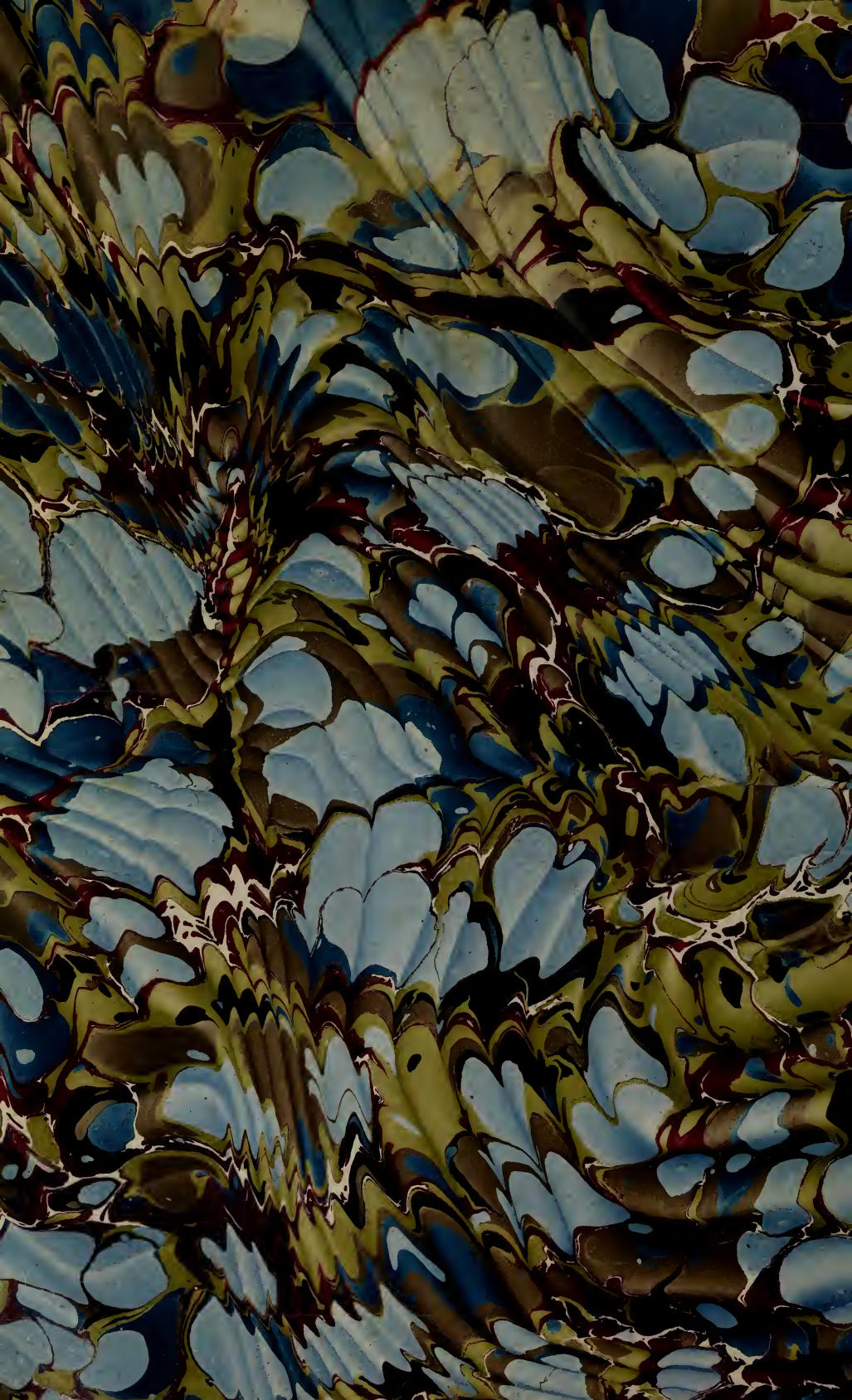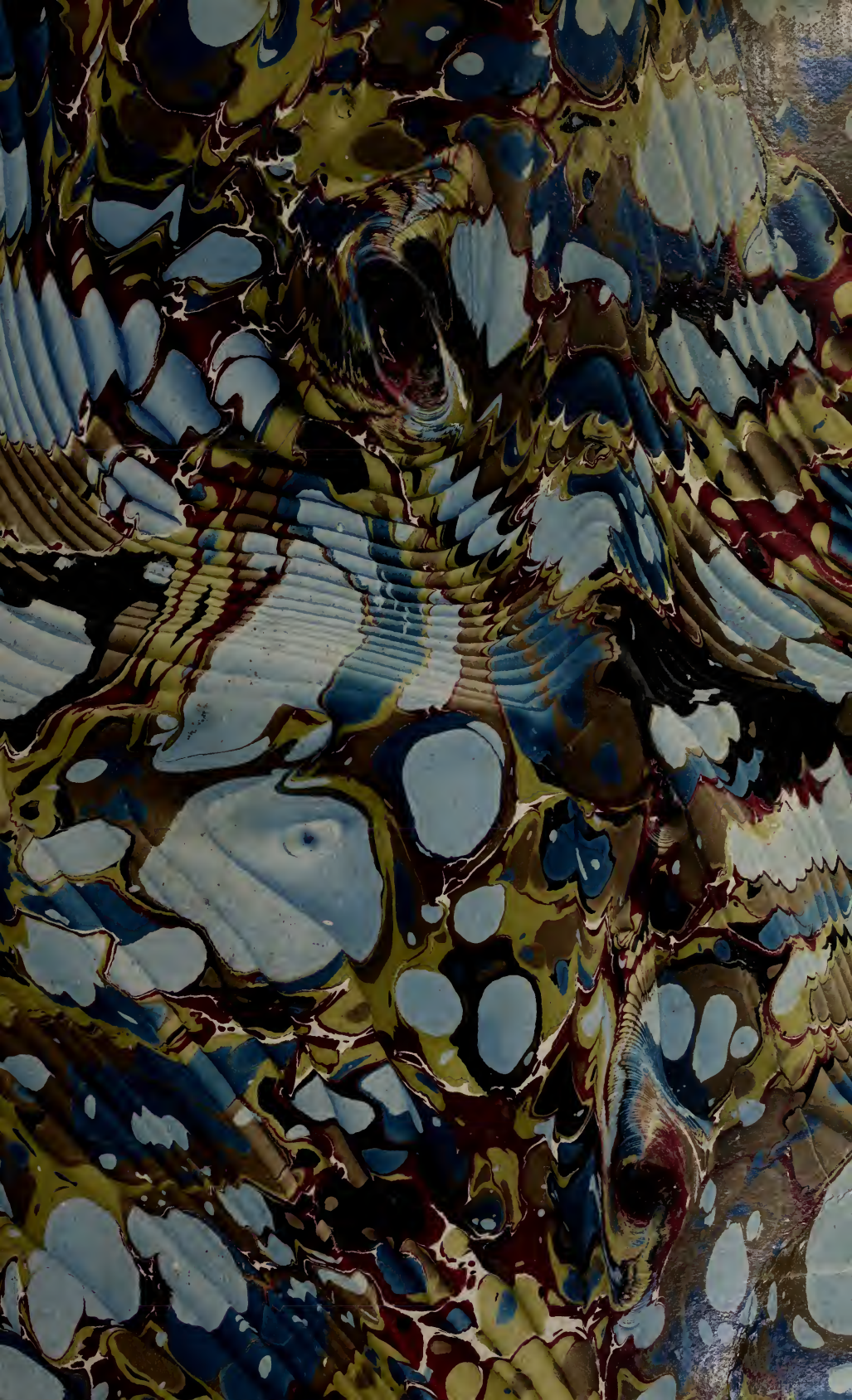
GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00888 5648